

Journal communal d'information  
édité par la Municipalité  
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:  
Rémy Vaucher, municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX COINS DU MONT

## à savoir

### Vacances

La Boucherie du Centre commercial du Grand-Mont nous signale qu'elle sera fermée durant les relâches scolaires, soit du

6 au 11 février 1989

### Vous avez un petit creux ?

Venez nombreux au  
Marché du Mont  
le 16 mars 1989

où vous pourrez acheter et savourer le grand choix de gâteaux, tourtes, tresses, fondants préparés par la 9 DS.

### On cherche ...

Gentille personne, de confiance, pour faire du baby-sitting, le soir, pour un bébé de 5 mois. S'adresser à Elisabeth Gay-Fraret, ch. de Pernessy 4, Le Mont, tél. 32 84 52.

Employée de bureau pour traitement de texte (IBM/PC). Eventuellement à mi-temps (après-midi).

Bureau d'ingénieurs-conseils, En Budron A, tél. 32 96 22 (le matin).

Le Bridge-Club de Sauvabelin vous présente ses meilleurs vœux et vous rappelle que le Club est presque toujours ouvert pour des compétitions ou des parties libres, que l'ambiance y est sympathique et qu'en outre (nouveau) il assure le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> lundis des tournois simultanés EPSON, dépouillés par Minitel avec résultats comparés à ceux de 20 autres clubs.

Si vous ne savez pas jouer, prenez des renseignements au 33 42 18.

Si vous savez, inscrivez-vous une fois... pour voir ...

Nous attendons votre appel.

Le Comité

Aimez-vous... la poésie ? Je voudrais former ou m'associer à un groupe,

amateur de poésie, pour lectures et échanges, une soirée par quinzaine. S'adresser à Elisabeth Gay-Fraret, ch. de Pernessy 4, Le Mont, tél. 32 84 52.

## soirées annuelles

### Union Instrumentale

L'Union Instrumentale, placée sous l'experte direction de M. René Lambellet, a le plaisir d'annoncer sa prochaine et traditionnelle soirée annuelle, fixée au samedi 18 février 1989, à la Grande salle.

Nous vous invitons, habitants du Mont, à assister nombreux à cette manifestation et osons souhaiter que le programme préparé à votre intention vous apporte quelques agréables instants musicaux. D'ores et déjà, nous vous remercions de votre présence, de votre appui et de vos encouragements. L'animation de cette soirée, en seconde partie, est confiée à l'excellente formation de jazz genevoise "The Dry Throat Five" ou "Les Cinq Gosiers secs", à qui nous souhaitons une très cordiale bienvenue dans notre localité.

Merci et à bientôt !

### F.C. Le Mont

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année. Nous tenons également à vous informer, que cette année encore le FC organisera sa traditionnelle revue, le dernier week-end de février et le premier du mois de mars. Toutefois, cette année sera une année de transition, puisque c'est un nouveau groupe qui succèdera à l'équipe Nono-Bouillon, qui s'octroie une année sabbatique bien méritée. Nous la remercions sincèrement pour le merveilleux travail effectué durant les six dernières revues.

Une fois de plus nous comptons sur votre présence pour soutenir notre club de foot qui s'évertue à poursuivre

une tradition qui fait maintenant partie intégrale de notre vie villageoise. Venez passer un agréable moment à la Grande salle, où nous vous attendons nombreux aux dates suivantes:

24 février dès 18 h. 30

repas de soutien avec spectacle

25 février dès 18 h. 30

super-spectacle

3 et 4 mars à 20 h. 30

spectacle et bal

Madame Chantal Belet enregistrera vos réservations au tél. suivant: 33 04 61, tous les jours jusqu'à 20 h. excepté le dimanche.

Pour le comité:  
Serge Rémy

### Echo des bois

La Société de chant de notre commune, "l'Echo des Bois" a le plaisir d'annoncer ses soirées annuelles qui auront lieu

les 10 et 11 mars 1989

Pour innover, elle a décidé de présenter un cabaret, avec repas sur le thème général de

L'Amour au travers des âges

Pour le prix modique, de Fr. 35.- par personne, comprenant le repas, le spectacle et le bal, vous vous amusez et vous détendez dans une franche ambiance. Venez nombreux nous soutenir !

Vous ne pourrez participer que sur réservation préalable auprès de:

Mme Marlyse Matthey-Doret, au no de tél. 39 45 23, de 17 h. à 19 h., du lundi au vendredi et ceci dès le 20 février 1989.

Le comité

## municipalité

### Votations et élections

En ce début d'année, et à toutes fins utiles, nous avons l'avantage de vous

communiquer les dates retenues pour les votations et élections 1989:

#### Votations fédérales

2, 3 et 4 juin

22, 23 et 24 septembre

24, 25 et 26 novembre

#### Elections communales

(renouvellement des autorités, législature 1990-93)

27, 28 et 29 octobre: Municipalité + Conseil communal (1<sup>er</sup> tour)

10, 11 et 12 novembre: Municipalité + Conseil communal (2<sup>ème</sup> tour)

24, 25 et 26, novembre: Syndic (1<sup>er</sup> tour) + suppléants

1, 2 et 3 décembre: Syndic (2<sup>ème</sup> tour)

A ce propos, nous nous permettons de préciser, voire de rappeler, que le Bureau de vote se situe au Collège du Mottier B, route de la Blécherette, et qu'il est ouvert selon l'horaire suivant:

Vendredi soir: de 19 h. 00 à 20 h. 30

Samedi soir: de 19 h. 00 à 20 h. 30

Dimanche matin: de 10 h. 30 à 12 h. 30

Vote anticipé: Chaque électeur/électrice peut voter par anticipation, au Greffe municipal, dès le mercredi de la semaine qui précède les dates du scrutin, soit 10 jours avant le week-end des votations.

Il est aussi possible de voter par correspondance en prenant contact avec le Greffe municipal (32 0150) qui se tient par ailleurs à disposition pour tout renseignement complémentaire utile.

*Greffe municipal*

#### **Séances du Conseil communal en 1989**

Les séances prévues pour 1989, à l'Aula du collège du Mottier, à 20 h. 15 auront lieu aux dates suivantes:

13 mars 28 août

17 avril 11 septembre

12 juin 27 novembre

26 juin 11 décembre

Le bureau du Conseil communal et la Municipalité se réservent la possibilité de supprimer l'une ou l'autre des séances mentionnées ci-dessus ou d'en ajouter à d'autres dates.

#### **Service des repas chauds à domicile, "Une nouveauté!"**

##### Notre but:

- fournir des repas à domicile, préparés par la cuisine de la Paix du Soir, (EMS au Mont) livrés chauds par le service d'aide familiale du Mont, Cugy et Montheron.

##### Dans quelles circonstances?

- vous êtes seul âgé, handicapé;
- vous êtes mère de famille, vous

devez vous absenter pour opération, accouchement

- vous êtes accidenté, mais vous pouvez rester à domicile

- vous avez des parents seuls à la maison, trop âgés pour se faire eux-mêmes à manger.

##### A qui s'adresser?

- Mlle Ursula Ludi, aide-familiale, tél. 7314887, 2 jours à l'avance, prix du repas Fr. 9.-, dès février 1989.

##### Pour d'autres renseignements:

- S'adresser aux infirmières de l'OMSV: Mesdames Thiroit et Robert, tél. 331692 entre 11h. et 12h., du lundi au vendredi.

## reflets du législatif

La dernière séance de l'année du Conseil communal s'est tenue lundi soir 12 décembre, sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, président. La Municipalité incorpore était présente ainsi que 91% des Conseillers communaux.

Après les usuels préambules administratifs, le Président a procédé à l'assermentation d'un nouveau conseiller communal en la personne de M. Emile Cuérel, premier des viennent-ensuite des élections de 1985. Il remplace M. Yvan Roduit, démissionnaire. Il ne reste dès lors plus qu'un seul "cardinal" jusqu'aux prochaines élections communales qui auront lieu en octobre 1989!

L'élection des membres du bureau du Conseil communal pour 1989 a donné les résultats suivants:

Président: M. Daniel Grosclaude a été reconduit dans ses fonctions par 59 voix sur 62 bulletins délivrés.

1<sup>er</sup> vice-président: M. Paul-Daniel Panchaud a été réélu à cette charge avec 59 voix sur 62 bulletins délivrés.

2<sup>ème</sup> vice-président: M. Raymond Corbaz a été maintenu dans cette fonction par 59 voix sur 62 bulletins délivrés.

2 scrutateurs: Mme Ursula Wyss et M. Jean-Jacques Truffer, scrutateurs-suppléants, ont été nommés à cette fonction respectivement par 59 voix et 61 voix sur 64 bulletins délivrés.

2 scrutateurs-suppl.: MM. Jean-Marc Petermann et Roger Darbellay ont été désignés pour exercer cette fonction, respectivement par 61 et 60 voix, pour 64 bulletins délivrés.

Félicitations et remerciements à nos élus. Le bureau du Conseil compte encore deux membres qui sont élus pour la durée de la législature. Pour

mémoire rappelons ici qu'il s'agit de M. René Blanc, huissier, et de M. Bernard Salchli, secrétaire.

C'est M. Nicolas Bergier qui a présenté le rapport de la commission des finances sur le budget de 1989, qu'elle a demandé au Conseil d'approuver. Ce budget très bien élaboré par notre Municipalité et son boursier se résume comme suit:

Les revenus totaux Fr. 11'412'600.-

Les charges totales Fr. 10'950'154.-

Excédent de recettes

avant investiss.: Fr. 462'446.-

Le Conseil communal l'a approuvé à l'unanimité. Il devait ensuite se déterminer sur le nombre de municipaux pour la législature 1990-1993. La commission ad hoc composée de Mmes Danielle Girardet, rapporteur, Nadine Gaillard et de MM. Hervé Menétrey, président, Edouard Corbaz et Alfred Borgeaud a proposé de maintenir 7 municipaux comme actuellement. En effet toute réduction du nombre de nos municipaux leur apporterait une surcharge de travail trop importante du fait que cette activité publique est une charge supplémentaire à celle de l'activité professionnelle. Cet avis a été entièrement partagé par le Conseil.

M. le Syndic, après avoir invité le Conseil à la traditionnelle verrée de fin d'année a tenu quelques propos au sujet de la CIURL et du plan directeur.

En résumé, comme nous avons pu le lire dans la presse, le torchon brûle au sein de la CIURL; l'hégémonie lausannoise en étant une cause importante. Le Conseil exécutif de la CIURL a mis sur pied une commission chargée d'étudier l'avenir de cette institution et M. Bernard Schmutz, municipal, en est membre. A la suite des conclusions de cette commission, la Municipalité décidera de se retirer ou de se maintenir au sein de la CIURL. Décisions en 1989 en principe.

Notre plan directeur est encore à l'examen auprès de l'Etat. Par contre le plan général d'affectation des sols est en cours d'élaboration ainsi qu'un plan d'affectation partiel traitant de certains types de zone, par exemple l'habitat groupé ou mixte. En principe, le plan directeur d'affectation des sols sera mis à l'enquête publique en mai 1989, puis présenté au Conseil communal en automne 1989, accompagné des autres documents indispensables au SAF pour évaluer les sols.

En fin de soirée, M. Jean-Jacques Belet, notre municipal responsable des bâtiments, a présenté un bilan des constructions en cours à Crétalaison. Le premier bâtiment est hors d'eau, il devrait être utilisable lors de la rentrée scolaire en août 1989. Le deuxième le

sera au 2<sup>ème</sup> semestre de 1990. Le volume des travaux effectués aujourd'hui correspond à un planning idéal, tel que souhaité par notre Municipalité. Les coûts cadrent parfaitement avec les devis, et le 90,25 % du coût des travaux ont été attribué à des entreprises du Mont ou à des responsables d'entreprise domiciliés au Mont.

Dans le cadre des propositions individuelles, M. Michel Rauschert a questionné notre Municipalité au sujet de l'état du trottoir provisoire, longeant au nord la route de Lausanne, près du chantier de Crétalaison. M. Rauschert a relevé tout particulièrement la précarité des lieux après le passage des chasse-neige.

Le Président a pu lever la séance peu avant 22 h. 00.

*Le secrétaire du Conseil  
Bernard Salchli*

## Le conseil du vétérinaire

Les animaux domestiques sont sujets au stress. Comment le ressentent-ils et comment pouvons-nous le déceler ?

Tout comme les humains, les animaux sont capables d'éprouver toute une gamme d'émotions, des plus négatives aux plus enthousiastes, dont les signes extérieurs sont plus ou moins perceptibles à nos yeux.

Quelles sont les principales émotions ?

D'abord la plus négative, qui correspond à l'état le plus proche de la mort, c'est l'apathie. On la reconnaît au regard "vide" de l'animal et à son atti-

le prostrée, puis à la tristesse ou à l'abattement. Cet état se manifeste lorsqu'il y a un départ, une séparation ou une perte. Il y a la peur, dont les signes sont évidents, la lâcheté, qui est en fait une peur cachée qui peut conduire à la sournoiserie. La colère et l'agressivité sont bien sûr faciles à reconnaître.

Les émotions positives, parmi lesquelles nous trouvons l'ennui, le bien-être, la gaieté ou l'exhubérance n'ont évidemment rien à voir avec le stress.

Toute la gamme des émotions négatives est par contre ressentie par un animal stressé. Le degré en est déterminé par la quantité d'éléments perturbateurs dans son environnement. Ces derniers sont soit des personnes, d'autres animaux ou des objets. Le stress peut être momentané ou durable, rare ou fréquent, voire permanent. Plus il est chronique, plus le risque est grand de voir apparaître des maladies physiques.

Y a-t-il un moyen d'y remédier ?

La seule solution efficace est d'en trouver la cause correcte et de l'éliminer. Ce n'est peut-être pas facile et pas toujours possible. Mais il faut savoir qu'un environnement calme et une nourriture équilibrée suffisent déjà à apporter une amélioration.

Mon conseil: observez votre animal et apprenez à déceler les variations de son état émotionnel. Vous serez ainsi plus à même de découvrir l'origine de ses stress et d'y remédier.

*Dr L. Walter*

## on nous annonce

### Un vendredi pas comme les autres

Le vendredi 2 décembre, nous sommes descendus à Ouchy pour assister au départ de l'opération "Sahel-Noël 88". Peut-être le savez-vous déjà, cette expédition apporte du matériel agricole, médical et scolaire au Burkina-Faso.

Nous sommes arrivés juste à temps pour la conférence de presse. Les supporters étaient nombreux, surtout les enfants. Sur le moment, nous n'avons pas vu grand chose, car les journalistes étaient devant nous...

Il a fallu nous mettre sur la pointe des pieds pour mieux voir et tendre l'oreille pour mieux entendre.

Puis nous sommes sortis pour admirer les jeeps et les camions... Nous avons même pu grimper dans celui qui allait transporter notre matériel. Nous étions émus de savoir que le contenu de ce poids lourd allait être très apprécié par nos correspondants.

Pour remplir une partie du camion, nous avons écrit à des entreprises qui nous ont gentiment aidés en nous envoyant du matériel scolaire ou de l'argent.

Pour nous, ce fut un gros effort, car il a fallu écrire des lettres et remercier, trier, emballer et étiqueter de nombreux cartons.

En voyant partir les camions, nous étions fiers et contents de notre travail, nos amis burkinabés allaient sûrement être surpris et ravis...

*La classe 5*

P.S.: un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés, sans vous nous n'aurions pas si bien réussi !

### Studio TV au Mont

Fondée en 1985, la société 3B Production S.A., spécialisée en communication audiovisuelle, inaugure ses nouveaux locaux au Mont.

L'explosion des médias et une clientèle internationale toujours plus exigeante ont poussé 3B à développer son infrastructure en créant, entre autres, le plus grand plateau TV privé de Suisse romande. Cette expansion de la société permet au team de 3B de répondre à toutes demandes en matière de production vidéo. Qu'il s'agisse de reportage, de film promotionnel, didactique, publicitaire, culturel, de clip "crazy", de tournage en direct à 3 caméras, le team 3B prend en charge, du concept à la réalisation, la création de vos films.

La vidéo professionnelle et ses champs d'application étant encore peu connus, 3B ouvre les portes de son studio et invite toutes personnes intéressées à visiter son infrastructure



*Les classes de 5ème du Mont devant "leur" camion  
Photo: S. Philippidis*

technique et à faire connaissance avec son équipe de spécialistes.

3B Production est membre fondateur de l'AREA, "Association Romande des Entreprises de l'Audio-visuelles", association fondée afin de protéger l'éthique de la profession.

Pour contact: tél. 37 24 37.

### Natation: Coupe des écoliers



Fantastique 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Coupe des écoliers du Mont-sur-Lausanne.

Devant un très nombreux public de parents et amis qui encouragea sans retenue les concurrents, cette 10<sup>ème</sup> coupe fut un succès complet.

Les 175 nageuses et nageurs, nouveau record de participation, se sont défoncés pour gagner l'un des dix challenges. Il est à noter que le niveau de ces compétitions monte régulièrement.

Grâce à la générosité financière de nos autorités communales, tous les participants à cet après-midi du 19 novembre reçurent une médaille souvenir gravée, très appréciée, ainsi qu'une collation préparée et servie par l'Association des paysannes vaudoises du Mont que nous remercions pour leur geste sympathique, d'autant plus que le public eut aussi droit à cette agape.

Grâce à l'organisation et l'assistance technique du Renens-Natation et des maîtresses de sport Mmes Martin et Von Büren, le concours dura moins de deux heures.

Sur invitation, six anciens vainqueurs de ces dernières années étaient présents, ce sont:

- chez les filles: Carole Belet, Chantal Fleury et Patricia Verdon;
- chez les garçons: Denis Blanc, Alexandre Chabloz, Frédéric Pittet.

Bravo et merci à ces jeunes pour leur sportivité.

Les coupes furent remises par M. Jean-Jacques Belet, municipal, que nous remercions pour sa présence.

M. Jean-Pierre Glanzmann remit une coupe à Michèle Tomsa pour 9 participations et, malheureusement la dernière, atteinte par la limite d'âge, et une coupe à Denis Blanc.

Merci à ce donateur qui nous offre chaque année ces deux prix.

A l'occasion de cet anniversaire, Alexandre Chabloz gagna définitivement le "Challenge J.-P. Glanzmann" qui récompense le meilleur temps absolu et record du bassin: 26,5 secondes pour les 50 m. nage libre.

R. Belet

### Résultats et classements

#### Filles · 1979 et plus jeunes

1. Besson Céline  
Le Mont 80 59.5  
Challenge Jeanfavre électricité
2. Equey Valérie  
Morrens 82 55.7
3. De Bluts Patricia  
Froideville 79 59.5

#### Filles · 1977 et 1978

1. Bastian Véronique  
Froideville 77 32.7  
Challenge Raymond Corbaz
2. Meylan Valérie  
Froideville 77 33.5
3. Meylan Fabienne  
Froideville 78 37.7

#### Filles · 1973 à 1976

1. Tuffer Anne  
Le Mont 74 29.6  
Challenge Jean Henny
2. Tomsa Michèle  
Le Mont 73 30.9
3. Rochat Anouck  
Froideville 76 32.3

#### Garçons · 1979 et plus jeunes

1. Rochat Alexis  
Froideville 79 36.6  
Challenge Pentogravo
2. Equey Sylvain  
Morrens 80 41.9
3. Desarzens Jules  
Morrens 79 47.6

#### Garçons · 1977 et 1978

1. Kinder Christian  
Le Mont 77 35.0  
Challenge Centre commercial
2. Lugrin Steeve  
Le Mont 77 40.5
3. Duruz Grégoire  
Le Mont 78 42.2

#### Garçons · 1973 à 1976

1. Willen François  
Le Mont 74 28.8  
Challenge Garage des Roches
2. De Marco Sandro  
Froideville 75 31.0

3. Agocs Marc  
Le Mont

74

31.2

## nos jubilaires

### 60 ans de mariage



M. et Mme Annen-Baumann ont fêté leurs 60 ans de mariage le 15 novembre 1988.

M. Annen est né le 21 mars 1900 et a passé son enfance aux Posses sur Bex où son père avait une entreprise de construction de chalets. A 20 ans, il est venu travailler à Lausanne. Le 15 novembre 1928, il a marié Mlle Edwige Baumann qui venait de Saint-Gall. Ce couple a tenu, jusqu'en 1949, une épicerie à l'avenue de Cour à Lausanne. Ils ont fait construire, cette même année au Mont, une villa au ch. du Grand-Pré qu'ils habitent encore à ce jour.

A l'âge de 50 ans, M. Annen s'est recyclé et a appris le métier de tourneur sur bois, métier qu'il pratique encore à l'occasion pour rendre service à d'autres amis.

Les vœux les meilleurs des Autorités les accompagnent pour ces prochaines années.

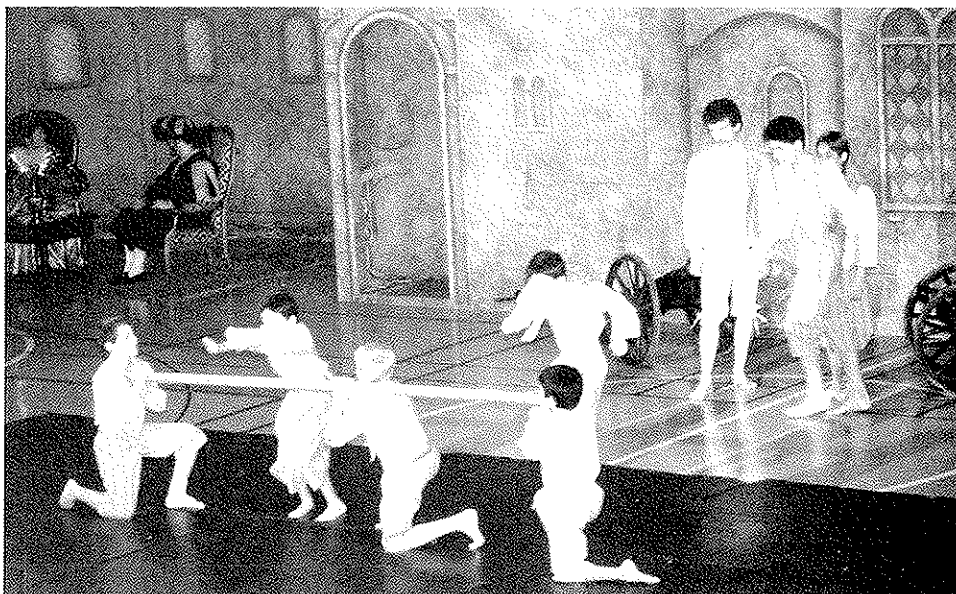
### 90<sup>ème</sup> anniversaire



Mme Marguerite Dorier-Buholzer naquit à Genève le 29 décembre 1898.

Après des études secondaires, Marguerite Buholzer devient maîtresse d'école et enseigne pendant une quarantaine d'années à l'Instruction publique de Genève. Aimant la musique, elle aime faire chanter à ses élèves les chants de Jacques Dalcroze.

En 1930 elle épouse Fernand-Louis Dorier, architecte à Nyon. Après 55 années de mariage son époux décède à l'âge de 90 ans révolus. Dès lors, pensionnaire à la Paix du Soir, Madame Dorier a fêté ses 90 ans jeudi 29 décembre dernier, entourée de sa famille, de tous les pensionnaires, du directeur et du personnel de la Paix du Soir, ainsi que de deux représentants des autorités de la commune du Mont. Abondamment fleurie et régâlée, Madame Dorier termine la soirée en chantant Dalcroze et Duteil.



Mais les temps changent, les choses se gâtent, les mousquetaires sont sur les dents avant de succomber sous les assauts du peuple en colère. C'en est fini de la vie de château, le spectacle est terminé.

Après la soirée, un bal, bien de notre

*Majestueusement et sans bruit,  
Des papillons blancs voltigent  
Dans un ciel de suie...*

*Notre terre va sommeiller doucement,  
Son cœur battant au ralenti,  
Sous un vaste manteau blanc,  
Dans l'attente du printemps fleuri.*

*Toutes choses, prisonnières pour l'heure  
D'un grand linceul immaculé.  
Et le pied du rare voyageur  
Sera lui aussi d'un pas feutré.*

*Pureté sans tache d'un monde blanc  
Qui éblouit nos yeux,  
Avec ses cristaux étincillants  
Qui nous tombent des cieus.*

*Morte-saison qui revient perpétuellement;  
Nature sans voix et dépouillée,  
Lune pâle dans le firmament,  
Et le vent qui siffle sa mélodie.*

*Nuit rude, dans la plaine et la lande,  
Pour toutes les créatures errantes,  
Celles qui cherchent provende,  
Les sans-abri, dans cette blanche tour-  
mente...*

*Dans ce décor de fantômes,  
Pitié pour les petits oiseaux,  
Attendant, pattes gelées, comme une  
aumône,  
Un petit brin de renouveau...*

Mme Collet, Longeraie

### Insomnie

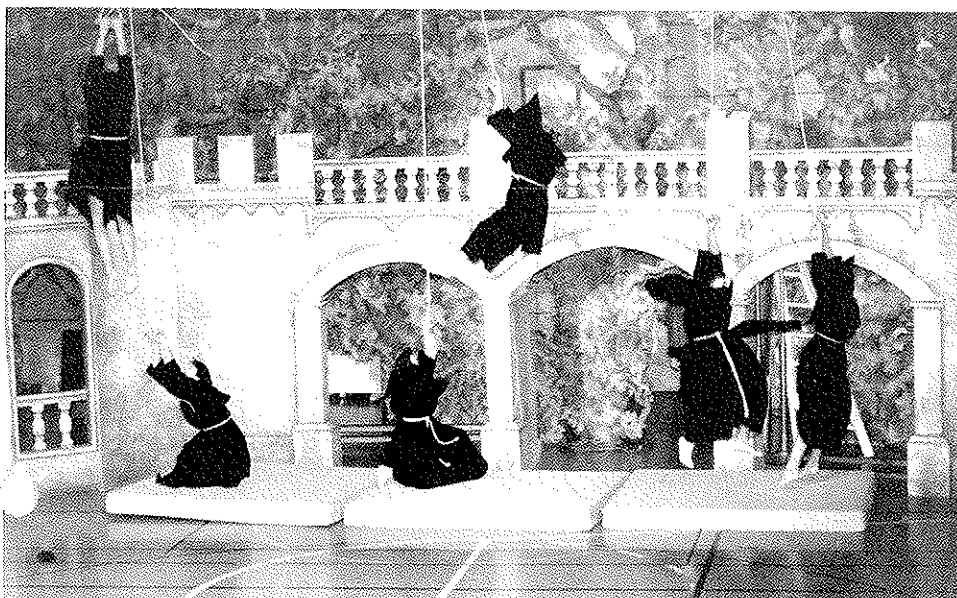
*Des soleils bruns se sont levés  
Sur ma peine pas encore morte.  
Les corbeaux se sont envolés  
Mais leur ombre froide sur ma porte  
Demeure.  
Et dans l'air bleu de février  
L'espoir à peine nouveau-né  
A peur.*

*Rêves de l'enfance émerveillée  
Colombine à robe trouée,  
Pierrot sans tête, chevaux cassés,  
Saintes-Vierges abandonnées  
Dans les tiroirs de mon cœur,  
Gardez-moi au bord de la nuit  
D'intangibles malédictions  
Flottent autour du sommeil qui fuit.*

Zoja-Marie Daum

## nos sociétés

### F.S.G. Le Mont



Il était une fois... une salle de gym transformée, non pas en citrouille, mais en château. Avec des tours, des créneaux, un chemin de ronde et des salons illuminés.

Une reine, un roi et leur cour complètent ce tableau d'un autre âge. Le décor planté, le spectacle peut commencer. Les enfantines, fringants archers, évoquent la mémoire de Robin des Bois. Des moines, possédés du diable, sonnent les matines avant de jouer un tour pendable à leur évêque. Des fantômes, aussi coquins que charmeurs, font frémir toute la cour. Remis de leur peur, le roi et la reine enchaînent les festivités: les baladins farceurs, un bal à la cour, un quadrillé plein de fraîcheur, des bouffons pour le rire, et la vie est belle au château.

époque, réunit à la grande salle les gymnastes et leurs amis pour une fin de soirée amicale.

Pendant la partie officielle notre président, Charly Bratschi, remercia chaleureusement le monitariat et toutes les bonnes volontés qui ont permis la réalisation de ce conte et particulièrement François Barrat, à qui l'on doit le thème, les décors et la continuité du programme.

La soirée 1988 a vécu, vive 1989!

M. Henchoz

## de nos lecteurs

### Nuit de neige

*Il neige des plumes de cygne;*

## Dictons de février

- Neige en février réjouit l'usurier.
- On ne juge pas l'arbre à l'écorce.
- Fleurs en février ne va pas au pommier.
- Neige à la Sainte Isabelle (22 février) fait la fleur plus belle.
- Pluie de février vaut jus de fumier.
- Quoique court, février est le plus méchant de tous.

## Pensée du mois

- Les mensonges les plus cruels sont souvent dits par un silence.

*Stevenson*

## Dictons de mars

- Mars sec, mai mouillé.
- La lune est l'amour quand ils ne croissent pas, décroissent.
- Vie sans amour, année sans été.
- Fleurs de mars, guère de fruits ne mangerai.

## Pensée du mois

- Celui qui s'est glissé en renard dans les hauts emplois agira dans ses fonctions comme un loup.

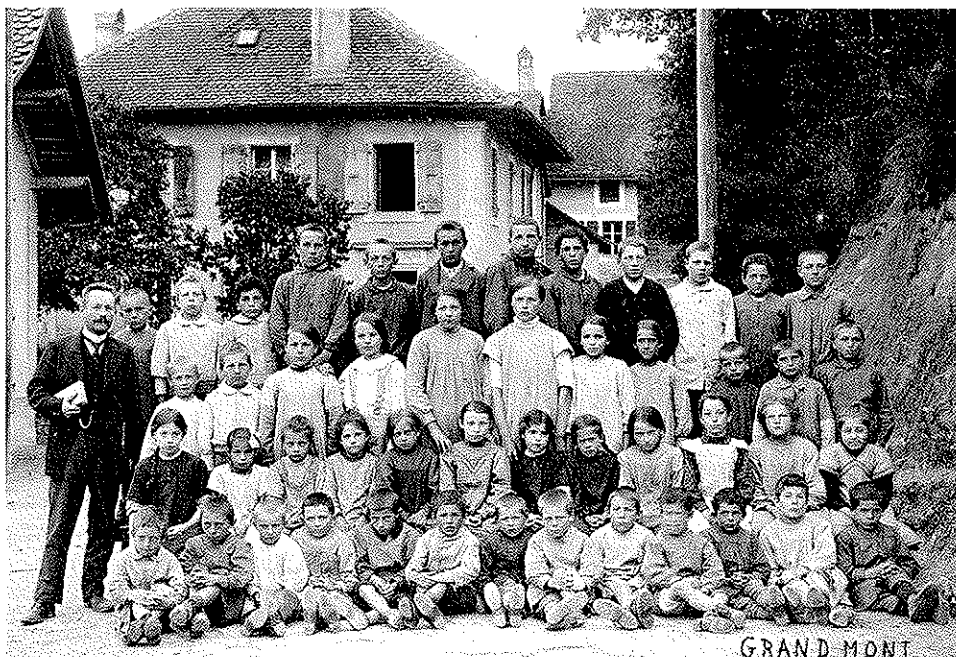
*Jourkovsky*

## En bref

- Une bonne dispute remet bien des choses en place.
- Le drame n'est pas de commettre une erreur, c'est de ne pas la reconnaître.
- L'éducation ne s'achète pas.
- Il n'est point besoin d'être intelligent pour être instruit.
- Ne dites jamais à un menteur qu'il ment, sinon gare à ses réactions.

## bon à savoir

- Pour enlever les taches de mouches sur les meubles en bois vernis, frottez les traces avec une décoction de marc de café, puis essuyer.
- Plutôt que de prendre le risque de casser des verres en cristal en les essuyant, rincez-les dans de l'eau vinaigrée et retournez-les sur un chiffon propre pour les laisser sécher. L'eau vinaigrée aura éliminé toute trace de calcaire et les rendra particulièrement brillants.



## les patrons

**Saint Marcel** (16 janvier)  
est le patron des palfreniers.

**Saint Sébastien** (20 janvier)  
est le patron des ferrailleurs.

**Saint Blaise et le bon Saint Eloi**  
(3 février) protègent le bœuf. Saint Gall  
les poules, Saint Saturnin les moutons  
et Saint Antoine les porcs.

**Sainte Véronique** (4 février)  
est la patronne des lingères et des  
blanchisseuses.

**Sainte Apolline** (9 février)  
est la patronne des dentistes.

**Saint Lazare** (23 février)  
est le patron des peintres.

**Saint Jean de Dieu** (8 mars)  
est le patron des libraires.

**Saint Gautier** (9 avril)  
est le patron des prisonniers.

**Saint Marc** (25 avril)  
est le patron des notaires.

**Sainte Catherine de Sienne**  
(29 avril)  
est la patronne des lavandières.

**Saint Eloi** (ancien 25 juin, nouveau  
25 juin Saint Prosper)  
est le patron des cultivateurs.

**Saint Jacques le Majeur** (25 juillet)  
est le patron des pèlerins.

**Saint Antoine** (5 juillet)  
est le patron des charcutiers.

**Sainte Marthe** (29 juillet)  
est la patronne des hôteliers, des ser-  
vantes et des lavandières.

**Sainte Claire** (11 août)  
est la patronne des blanchisseuses,  
repasseuses et brodeuses.

**Sainte Hélène** (18 août)  
est la patronne des teinturiers.

**Saint Christophe** (21 août)  
est le patron des automobilistes, des  
touristes et des porteurs.

**Saint Louis** (25 août)  
est le patron des passementiers et des  
coiffeurs.

**Sainte Monique** (27 août)  
est la patronne des femmes mariées.

**Saint Matthieu** (21 septembre)  
est le patron des banquiers.

**Saint Vincent de Paul** (27 sept.)  
est le patron des orphelins.

**Saint Simon** (28 octobre)  
est le patron des scieurs de bois.

**Saint Martin** (11 novembre)  
est le patron des cavaliers.

**Sainte Cécile** (22 novembre)  
est la patronne des musiciens et des  
luthiers.

**Sainte Catherine** (25 novembre)  
est la patronne des charrons.

**Sainte Barbe** (4 décembre)  
est la patronne des artilleurs.

## prochain journal

**Parution**  
Fin mars 1989.

**Date limite du dépôt des articles**  
10 mars 1989.

**Rédacteur**  
M. Rémy Vaucher  
Chemin du Mottier 3  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Téléphone (021) 32 00 03

# union des sociétés locales · Le Mont/Lausanne · cale .. drier des manifestations 1989

MOIS	JOURS	SOCIÉTÉS	CHATAIGNIER				PETIT-MONT				MOTTIER		GENRE DE MANIFESTATIONS
			petite salle	cuisine	grande salle	terrains vest.	grande salle	cuisine	foyers	aula	salle gym.		
Février	3	Société de gymnastique Union Instrumentale Football Paroisse					X	X	X	X			Assemblée générale Soirée Soirées Soupe de Carême
	18						X	X	X				
	24/25						X	X	X				
	28 et 1 <sup>er</sup> mars						X	X	X				
Mars	2/3/4	Football Echo des Bois Abbeyes réunies Société de développement Société de développement					X	X	X	X			Soirées Soirées Assemblée générale Assemblée générale Course aux œufs
	10/11						X	X					
	14												
	14												
Avril	27	Armes de guerre	X	X									
	15/16/22/23		X										
Mai	4	Football Société de développement Armes de guerre Armes de guerre Skeet-Club Paroisse	X	X	X	X							Journée des parents Foire de mai
	6		X	X			X						
	6/7		X		X								
	19/20/21		X										
	20/21		X										
	27/28 ou 3/4 juin		X										
Juin	17/18	Football Football Jeunesse Abbeyes réunies	X	X	X	X							Tirs en campagne Grand prix Manifestation
	23		X										
	24/25		X	X									
	26 au 3 juillet		X										
Juillet	1/2/3	Abbeyes réunies	X	X	X							Fête des Abbayes	
Août	1 <sup>er</sup> et 2	Société de développement	X	X	X							Fête nationale et torée	
Septembre	2	Société de gymnastique Armes de guerre Société de développement Skeet-Club	X	X	X	X							Concours internes Tir de l'amitié Marche villageoise 40 <sup>ème</sup> anniversaire
	2		X	X									
	9		X	X									
	21		X	X									
Octobre	13	Société de développement Football Armes de guerre Paroisse											Manifestation culturelle Tournoi cartes Soirée de clôture Offrande
	27												
	28												
	29												
Novembre	11/12/17/18/19	USL (réduite) Société de gymnastique											Lotos Répétition / Soirée
	25 et 1 <sup>er</sup> décembre										X		
Décembre	2	Société de gymnastique Société de gymnastique											Soirée Apéritif
	16										X		

Ordre de la Poêle

petite salle et cuisine du Châtaignier, les jeudis:

26 janvier / 23 février / 16 mars / 8 avril / 25 mai / 22 juin / 7 septembre  
28 septembre / 19 octobre / 9 novembre / 30 novembre / 14 décembre

*Photo de communiants nés en 1902*



*Assis de gauche à droite: William Sébaud, Marius Mäder, Francis Corbaz, Edouard Belet  
Debout de gauche à droite: Marcel Corbaz, Paul Tailens, Edmond Guex, Robert Corbaz, Edouard Menétray*